



## DEMI-PENSION FONCTIONNEMENT – INSCRIPTION

La diversité des origines géographiques des élèves ainsi que l'organisation des transports nous imposent de conseiller très vivement **l'inscription à la demi-pension.**

C'est aussi une garantie d'équilibre alimentaire (elle évite les sandwiches), financière (la restauration rapide est onéreuse) et enfin **de ponctualité et d'assiduité aux cours de l'après-midi.**

Aussi pour la santé et le bon déroulement de la scolarité de l'enfant, nous vous demandons de tenir compte de ces conseils et de l'inscrire à la demi-pension.

La Direction

### L'élève demi-pensionnaire :

Il a accès au restaurant scolaire selon un principe de forfait payable à réception d'une facture émise à chacun des trois trimestres de l'année scolaire en cours par le service intendance du lycée Eiffel.

Vous trouverez ci-dessous les tarifs 2026-2027:

### Deux forfaits vous sont proposés :

	<b>Forfait 5 jours</b> (lu, mar, mer, je, ven)	<b>Forfait 4 jours</b> (lu, mar, je, ven)
De septembre à décembre 2026 (trimestre 1)	244 € (70j)	196 € (56j)
De janvier à mars 2027 (trimestre 2) *	175 € (50j)*	140 € (40j)*
D'avril à juillet 2027 (trimestre 3) *	209 € (60j)*	169 € (48j)*

*\*A titre indicatif (suivant découpage des trimestres et augmentation, les tarifs du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre n'ayant pas encore été votés.)*

L'accès au self se fait avec la carte Pass' Région. En cas de perte, merci d'effectuer **IMMEDIATEMENT** une demande pour un nouveau Pass Région en vous connectant sur le site internet de la Région Auvergne Rhône-Alpes (c'est à vous de faire la démarche).

### Facturation et paiement :

Une facture trimestrielle est envoyée aux familles. Le délai de paiement est indiqué dessus.

Si l'élève est boursier, le montant de la demi-pension sera systématiquement déduit du montant de la bourse.

Le paiement s'effectuera selon 4 modalités au choix :

✓ par télépaiement : <https://teleservices.education.gouv.fr>

✓ par virement sur le compte du Trésor Public du Lycée Gustave Eiffel en indiquant le nom et prénom de l'élève et le trimestre payé

IBAN : FR76 1007 1690 0000 0010 0470 902

BIC : TRPUFRP1

✓ par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Eiffel (merci de noter au dos du chèque le nom et prénom de l'élève)

✓ en espèces au service intendance aux heures d'ouverture.

Un paiement fractionné est possible, sous réserve d'en faire la demande au secrétariat d'intendance.

Remises d'ordre : (voir règlement de la demi-pension).

### Aides financières :

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent contacter le secrétariat d'intendance pour demander une aide sur les fonds sociaux du lycée.

**COUPON REPONSE DEMI-PENSION A RENDRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Responsable légal de l'élève \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Souhaite inscrire mon enfant pour l'année scolaire en qualité de demi-pensionnaire \*  
Pour le forfait 5 jours : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi.

Souhaite inscrire mon enfant pour l'année scolaire en qualité de demi-pensionnaire \*  
Pour le forfait 4 jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (jours non modifiables)

Ne souhaite pas inscrire mon enfant pour l'année scolaire en qualité de demi-pensionnaire

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du service de restauration.

**ENGAGEMENT DE L'ELEVE :**

L'élève :(Nom et Prénom) .....

Classe de : \_\_\_\_\_

S'engage à :

- \* respecter les locaux et matériels qui sont mis à sa disposition
- \* respecter les personnels qui servent et accueillent.
- \* ce que ce moment convivial se passe dans le calme et le respect des autres.

Toute conduite contraire à cet engagement ne pourra aboutir qu'à des sanctions, voire à l'exclusion temporaire ou définitive de la demi-pension.

Vu et pris connaissance, à Brignais le \_\_\_\_\_ 202

L'élève

Les parents,